PROAGRI

POUR VOUS. AUJOURD'HUI. ET DEMAIN



FORMATIONS 2023/2024



formations

de la

Chambre

d'agriculture

de l'Indre

Gestion d'entreprise
Ressources humaines
Réglementation et certification
Productions végétales
Elevage
Agriculture biologique
Diversification et circuits courts
Energies renouvelables
Entretien et maintenance





Brigitte BERGÈRE, membre de la Chambre d'agriculture de l'Indre en charge du dossier formation



Édito

« Dès à présent, planifiez vos journées formation pour cette nouvelle campagne!»

Notre Centre de formation, avec l'ensemble de ses collaborateurs, conseillers responsables de stage – formateurs, vous propose une offre diversifiée pour vous accompagner dans toutes les étapes de votre parcours professionnel, de l'installation à la transmission.

Cette offre s'est enrichie de 26 nouvelles formations sur les différentes thématiques suite à l'écoute de vos besoins lors de vos rencontres avec nos conseillers, et suite aux bilans des formations.

Face aux aléas climatiques et au contexte économique inflationniste, pour répondre à vos besoins de chef d'entreprise, ce programme offre de nouveaux modules à distance, notamment sur le changement climatique, et des prestations de formation avec des accompagnements individuels pour répondre au plus près des problématiques spécifiques à votre entreprise.

Ces temps de formation vous permettront d'échanger avec vos collègues et différents experts, pour sécuriser vos pratiques et rester compétitifs!

Investissez et prenez le temps de vous former avec votre crédit d'impôt formation (voir détails en page 5.)

Au plaisir de vous accueillir tout au long de cette campagne 2023-2024, l'équipe du Centre de formation est à votre écoute pour répondre à vos besoins.

Bien cordialement, Brigitte BERGÈRE



UNE ÉOUIPE DE CONSEILLER À VOTRE SERVICE

De gauche à droite sur la photo :

Isabelle CHAMBRIER

Secrétaire du centre de formation

Christophe PERIGORD

Chef du service Entreprises

Carole GARGUILO

Assistante formation

Michel LHERITIER

Responsable d'équipe formation

NOUS CONTACTER

Par courrier: bulletin d'inscription p.32

Centre de formation

Chambre d'agriculture de l'Indre

24 rue des Ingrains

36022 Châteauroux cedex

www.indre.chambagri.fr

Rubrique Vous former, Inscrivez-vous en ligne

Tél: 02 54 61 61 78

Mail: formation@indre.chambagri.fr

Les personnes en situation de handicap sont



invitées à nous contacter directement afin d'étudier ensemble les possibilités



de suivre la formation.

CHANGEMENT CLIMATIQUE: FORMEZ VOUS AVEC LA CHAMBRE D'AGRICULTURE DE L'INDRE



Quel constat faites-vous sur les évolutions du climat passé en région Centre-Val de Loire et ses conséquences notamment sur le monde agricole?*

Les effets du réchauffement climatique sont déjà bien présents dans notre région. L'effet de serre supplémentaire a en effet entraîné une hausse des températures de l'ordre de + 0,3°C par décennie depuis la moitié du XXème siècle.

Cette augmentation de température a déjà impacté les stades végétatifs des cultures, perturbant certains cycles de ravageurs, et de manière générale fragilisant l'ensemble des écosystèmes. Par exemple, la stagnation du rendement en blé tendre depuis les années 2000 est due majoritairement à l'augmentation des jours échaudants.

Afin d'exposer objectivement le changement climatique et ses conséquences avérées sur l'activité agricole régionale, les Chambres d'agriculture de la région Centre-Val de Loire ont développé l'Observatoire Régional sur l'Agriculture et le Changement Climatique (ORACLE).

Son objectif est d'aider à comprendre les relations entre changement climatique et évolution des pratiques agricoles tout en identifiant des voies d'actions pour l'agriculture régionale. ORACLE retrace ainsi l'évolution d'un certain nombre d'indicateurs climatiques, agroclimatiques et d'impacts sur les pratiques culturales sur les 60 dernières années.

Pourquoi est-il important pour les agriculteurs de se former?

Chaque exploitation devra travailler sa propre stratégie d'adaptation et d'atténuation afin de répondre aux deux questions suivantes :

- Comment construire une ferme résiliente pour s'adapter au mieux au climat du XXIème siècle ?
- Comment améliorer l'empreinte carbone de mon exploitation agricole ?

Comment appréhendez-vous le climat du futur ? Qu'appelle-t-on stratégie d'adaptation ?

Complémentaire d'ORACLE, l'outil CLIMA-XXI (Climat et Agriculture au XXIe siècle) a pour but de faciliter la perception du changement climatique en simulant l'évolution d'indicateurs climatiques et agro-climatiques pour les décennies à venir. Construit à partir du modèle de projection climatique ALADIN de Météo France, cet outil offre une précision de 8 km. Les projections sont donc réalisables à l'échelle communale. Un exemple concret : selon le scénario 8.5 du GIEC, le nombre de jours chauds (>25°C) par an à Romorantin devrait passer de 44 jours dans le passé (1976-2005) à 100 jours dans le futur (2071-2100).

Mis en œuvre par les Chambres d'agriculture de la région Centre-Val de Loire, cet outil permet aujourd'hui de calculer de nombreux indicateurs : évolution de la pousse de l'herbe, du nombre de cycles de ravageurs, du risque incendie forestier, de l'avancée des cycles végétatifs, du nombre de jours échaudants, du déficit hydrique estival, etc... L'étude de ces indicateurs dans les années futures permet d'identifier les contraintes climatiques qui s'imposeront au monde agricole, d'analyser la faisabilité des productions agricoles et ainsi pousser les exploitants à une réflexion autour de la nécessaire adaptation de leurs systèmes. L'objectif est de fournir des éléments pour aider les agriculteurs à définir leur propre stratégie d'adaptation pour développer des systèmes agricoles résilients et adaptés.

Qu'appelle-t-on stratégie d'atténuation?

Il est maintenant avéré que les émissions de gaz à effet de serre d'origine humaine sont la cause du réchauffement climatique. Le scénario 8.5 du GIEC (dit scénario du « laissez faire ») prévoit que la température à la fin du XXIème siècle sera de $+4^{\circ}\text{C}$ si on ne maîtrise pas nos émissions. Le scénario 4.5 (atteinte de la neutralité carbone en 2050 pour la France selon le scénario 4.5), indique qui si on agit dès maintenant, on peut espérer que la température moyenne mondiale sera alors stabilisée autour de $+2^{\circ}\text{C}$ par rapport à aujourd'hui.

Comme tous les secteurs d'activités, le monde agricole émet du dioxyde de carbone, via la combustion d'énergie fossile, mais c'est principalement le méthane des ruminants et le protoxyde d'azote des engrais qui sont les gaz à effet de serre les plus problématiques. La particularité du secteur agricole et forestier est qu'il peut stocker durablement du carbone dans la biomasse forestière et la matière organique des sols. Ce stockage carbone permet donc de diminuer la concentration de CO2 dans l'atmosphère. Tous les leviers d'actions qui viendront réduire ces émissions de GES (et/ou augmenter le stockage carbone) contribuent aux stratégies d'atténuation.

Y a-t-il du positif voire des opportunités?

Côté adaptation, il y a quelques opportunités à saisir (implantation de nouvelles cultures/variétés...) mais il faudra plutôt travailler sur la résilience de son exploitation (via les sols, haies...).

Côté atténuation, les leviers d'actions visant à réduire ses émissions de gaz à effet de serre et/ou stocker durablement du carbone ne sont pas forcément synonymes d'investissement conséquent. Sans parler de rémunération carbone, certains leviers (mélange légumineuses, modification du type d'azote minéral, alimentation du bétail...) peuvent économiser du carbone tout en améliorant la santé financière de l'entreprise.

OSER SE FORMER, OSER SE FAIRE REMPLACER!



Lorsque vous vous formez, vous pouvez bénéficier du service de remplacement ; le jour même ou au plus tard dans les trois mois qui suivent.

De plus, si la formation suivie est en lien avec le développement agricole et rural, vous bénéficiez d'une contribution financière « CASDAR » du Ministère de l'agriculture et de l'alimentation.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à nous contacter :

Service de remplacement 24 rue des ingrains 36022 CHATEAUROUX CEDEX 02 54 07 09 53

indre@servicede remplacement. fr







LE CRÉDIT D'IMPOT

Vous êtes chef d'entreprise (exploitant individuel, gérant de société, exploitant associé) dont l'entreprise est au régime d'imposition du bénéfice réel ou dont l'entreprise ne paye pas d'impôt, quel que soit le secteur d'activité ou la forme juridique, souhaitant acquérir de nouvelles compétences, vous pouvez bénéficier d'un avantage fiscal prenant la forme d'un crédit d'impôt sur ses dépenses de formation selon la législation fiscale en vigueur.

Le montant du crédit déductible des impôts correspond au total des heures passées en formation, au titre d'une année civile, multiplié par le taux horaire du SMIC dans la limite de 40 heures par année civile et par entreprise (ou par associé dans un GAEC).

La loi de finance pour 2022 a instauré le doublement du montant du crédit d'impôt.

Toutes les formations effectuées à compter de janvier 2022 bénéficient de cette nouvelle mesure fiscale pour les entreprises qui remplissent les conditions suivantes :

- Entreprise ayant un effectif inférieur à 10 salariés
- Entreprise dont le chiffre d'affaires ou le total du bilan est inférieur à 2 millions d'euros

Pour les entreprises excédant ce seuil, le crédit est plafonné à 40 fois le SMIC horaire.

Une journée de formation peut vous permettre d'obtenir jusqu'à 161,28 € de crédit d'impôt.

Exemples de calcul de votre crédit d'impôt formation :

- Votre entreprise a moins de 10 salariés et un chiffre d'affaires inférieur à 2 000 000 €. Vous effectuez 1 jour de formation soit 7 heures, vous bénéficiez du doublement du crédit d'impôt : (7 heures x 11,52 € (1)) x 2 = 161,28 €
- Votre entreprise a plus de 10 salariés et/ou un chiffre d'affaires supérieur à 2 000 000 € pour 1 jour de formation soit 7 heures, votre crédit d'impôt reste inchangé soit 7 heures X 11,52 € (1) = 80,64 €
- (1) Taux horaire du SMIC au 1er mai 2023



SOMMAIRE

6	GESTION ET STRATÉGIE D'ENTREPRISE	P.8
	RESSOURCES HUMAINES	P.11
₿	RÉGLEMENTATION ET CERTIFICATION	P.13
*	PRODUCTIONS VÉGÉTALES	P.16
	ÉLEVAGE	P.19
2	AGRICULTURE BIOLOGIQUE	P.23
	DIVERSIFICATION ET CIRCUITS COURTS	P.25
(1)	ÉNERGIES RENOUVELABLES	P.28
X	ENTRETIEN ET MAINTENANCE	P.30
	Patrouvez la détail de tous pas stages sur patro site Internet	



Retrouvez le détail de tous nos stages sur notre site Internet, rubrique formation : www.indre.chambagri.fr





Alain AUFRERE



Adeline GIBAULT



Caroline BAUMGARTEN



Michel LHERITIER





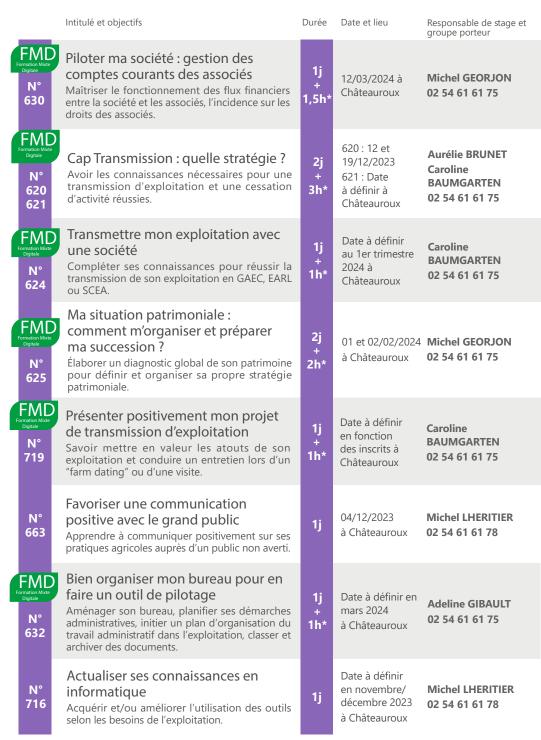
Ludivine MARTINET



Michel GEORJON

	Intitulé et objectifs	Durée	Date et lieu	Responsable de stage et groupe porteur
PMC ormation Mixte Digitale N° 631 688	JA : Comprendre et analyser mes résultats comptables et de gestion Savoir lire et analyser les données comptables pour mieux maîtriser les principaux critères de gestion technico-économique de l'exploitation.	2j + 1h*	631 : 22 et 29/02/2024 688 : 17 et 24/09/2024 à Châteauroux	Adeline GIBAULT 02 54 61 61 75
N° 596	Comprendre et optimiser la gestion de ses prélèvements obligatoires Face à la volatilité des résultats économiques, identifier les leviers disponibles à court terme pour maitriser ses prélèvements obligatoires (impôts sur le revenu et cotisations sociales.)	1,5j	21/11 et 28/11/2023 matin à Châteauroux	Alain AUFRERE 02 54 61 61 75
FMC ormation Mixte Digitale N° 623	Gestion financière de l'entreprise et du patrimoine Savoir choisir les modes de financements de ses investissements, gérer sa trésorerie et choisir les placements adaptés.	3j + 2h*	12/12/2023, 09 et 16/01/2024 à Châteauroux	Michel GEORJON 02 54 61 61 75
mation Mixte Digitale N° 715	Résilience et prévoyance : comment me préparer à gérer les risques sur mon exploitation ? Connaître les modalités pour se prémunir des risques pesant sur son entreprise et sur son dirigeant, sur les aspects économiques, juridiques, fiscaux, et financiers.	2j + 2h*	30/11 et 07/12/2023 à Châteauroux	Alain AUFRERE 02 54 61 61 75
N° 675	Piloter les risques des biens et cultures de mon exploitation Connaître et comprendre le contenu des contrats d'assurance des biens et des cultures. Choisir la stratégie de gestion des risques assurantiels, adaptée à son système d'exploitation.	2j	07 et 21/11/2023 à Châteauroux	Michel LHERITIER 02 54 61 61 78
N° 718	Quels sont les leviers sur mon exploitation pour s'adapter à la nouvelle PAC ? Définir les opportunités à saisir pour s'adapter et répondre aux exigences de la nouvelle PAC. Savoir mettre en œuvre des changements de pratiques qui ont un impact financier positif sur les aides 2023-2027.	2j	Dates à définir entre mai et juin 2024 à Châteauroux	Ludivine MARTINET 02 54 61 61 75
N° 709 714	S'associer, les bases d'une bonne relation Savoir organiser le travail et formaliser les modalités de fonctionnement de la société. Maitriser les fondamentaux des techniques de communication.	1j	Dates à définir : 709 : en janvier 2024 714 : en mai 2024 à Châteauroux	Michel GEORJON 02 54 61 61 75

^{*} Module à distance avant, pendant ou en fin de formation. Voir le programme detaillé sur notre site Internet.





Votre interlocuteur



Michel LHERITIER

^{*} Module à distance avant, pendant ou en fin de formation. Voir le programme detaillé sur notre site Internet.



⁶⁵⁹ FMD. 636 N° 661 662



Caroline

BAUMGARTEN



Gerlens CELESTIN



Emmanuel JOLLY



Jean-Pierre NICOLET



Cassandra PATTE



Claire PERROT



Aurélie ROSSIGNOL



Jean-Luc ROY



Patrick THOMAS

RÉGLEMENTATION ET CERTIFICATION

^{*} Module à distance avant, pendant ou en fin de formation. Voir le programme detaillé sur notre site Internet. ** Accompagnement Individualisé

	Intitulé et objectifs	Durée	Date et lieu	Responsable de stage et groupe porteur			Intitulé et objectifs	Durée	Date et lieu	Responsable de stage et groupe porteur
N° 587	CERTIPHYTO Exploitants Primo Certificat Acquérir ou consolider ses connaissances concernant l'utilisation des produits phytosanitaires, pour obtenir le certificat certiphyto Décideur en Entreprise Non Soumise à Agrément - DENSA.	2j	09/11 et 15/11/2023 à Châteauroux Pour les sessions 2024, consultez notre site Internet	Emmanuel JOLLY Jean-Pierre NICOLET Aurélie ROSSIGNOL 02 54 61 61 45		N° 15 16	Contrôler mes enregistrements avec MesParcelles Savoir naviguer dans la nouvelle interface et utiliser les nouvelles fonctions de l'outil MesParcelles.	1j	615 : 14/12/2023 616 : 14/02/2024 à Châteauroux	Cassandra PATTE 02 54 61 61 45
N° 594 581 693 595	CERTIPHYTO - Exploitants Renouvellement Être à jour sur la réglementation générale liée aux produits phytopharmaceutiques et à la sécurité environnementale. Réactiver ses connaissances sur la prévention des risques pour la santé de l'utilisateur et les espaces ouverts au public. Identifier les stratégies visant à limiter le recours aux produits phytopharmaceutiques et échanger sur leur mise en œuvre.	1j	594 : 17/10/2023 581 : 15/11/2023 693 : 29/11/2023 595 : 05/12/2023 à Châteauroux Pour les sessions 2024, consultez notre site Internet	Gerlens CELESTIN Emmanuel JOLLY Aurélie ROSSIGNOL Claire PERROT Patrick THOMAS 02 54 61 61 45		N° 18 19	Réaliser mon plan de fumure avec MesParcelles Réaliser son plan de fertilisation prévisionnel en conformité avec la réglementation et en optimisant ses charges d'engrais, à partir des enregistrements de MesParcelles.	0,5j	618 : 07/03/2024 619 : 14/03/2024 à Châteauroux	Cassandra PATTE 02 54 61 61 45
N° 589 702 703 704	TEST CERTIPHYTO Primo certificat et/ ou renouvellement DESA et/ ou DENSA (en fonction des demandes) Test sur les connaissances d'utilisation des produits phytosanitaires dans le cadre de l'exploitation agricole et/ou dans le cadre de prestations phytosanitaires pour le compte d'un tiers.	2h	589: 07/11/2023 702: 08/01/2024 703: 24/03/2024 704: 22/05/2024 à Châteauroux	Jean-Pierre NICOLET 02 54 61 61 45		N° .87	Maîtriser sa future PAC avec MesParcelles Découvrir les fonctionnalités PAC de MesParcelles, en particulier le calcul de la BCAE8 et le calcul automatique du score de l'éco-régime, et maîtriser les leviers pour les influencer.	0,5j	06/10/2023 à Châteauroux	Cassandra PATTE 02 54 61 61 45
N° 614	Naviguer avec aisance dans l'outil MesParcelles Enregistrer ses pratiques pour être en règle avec la conditionnalité et valoriser ses enregistrements.	2j	11 et 18/10/2023 à Châteauroux	Cassandra PATTE 02 54 61 61 45	N 61	N° 12	Réaliser sa déclaration PAC avec MesParcelles Valoriser les données saisies avec MesParcelles et réaliser la télédéclaration, en conformité avec les engagements contractuels.	0,5j	Date à définir en avril - mai 2024 à Châteauroux	Caroline BAUMGARTEN 02 54 61 61 75
N° 617	Gérer la tracabilité de mon entreprise avec MesParcelles Savoir naviguer dans l'interface MesParcelles, réaliser la personnalisation de son exploitation et appréhender les différents menus de l'outil d'enregistrement.	10h	10h en distanciel à compter du 08/09/2023 jusqu'au 20/12/2023	Cassandra PATTE 02 54 61 61 45	67	N° 71 72 17	Respecter ses engagements par rapport au cahier des charges MAEC Système Autonomie fourragère Élevage d'herbivores Respecter ses engagements sur la mise en œuvre des nouveaux cahiers des charges des MAEC et agir sur les différents leviers dans son système d'exploitation.	1j	671 : 18/01/2024 672 : 06/02/2024 717 : 12/03/2024 à Le Blanc	Jean-Luc ROY 02 54 61 61 88





Sandra BECCAVIN



Gerlens CELESTIN



Eloïce MOISSET



Jean-Pierre NICOLET



Cassandra PATTE

	Intitulé et objectifs	Durée	Date et lieu	Responsable de stage et groupe porteur		
PMD rmation Mixte N° 599	JA: Les bons repères pour réussir la conduite technico-économique de mes cultures Raisonner la conduite de ses cultures sur le plan technico-économique dans un contexte de changement (conjoncture économique, climat etc)	3j + 2h*	Les 11/01, 08/02 journées, 19/03 et 16/04/2024 après-midi à Châteauroux et sur site d'exploitation	Jean-Pierre NICOLET 02 54 61 61 45		
N° 598	Comprendre les marchés pour ajuster mes stratégies de vente Améliorer l'efficacité de la commercialisation de ses grandes cultures : analyser les facteurs qui influencent les marchés, lire un prix et connaître les différents modes de commercialisation.	1j	30/11/2023 à Châteauroux	Jean-Pierre NICOLET 02 54 61 61 45		
N° 657	Calculer et analyser mes coûts de production en grandes cultures Analyser les coûts de production et identifier les leviers sur lesquels agir pour améliorer ses résultats économiques.	1j	12/01/2024 à Châteauroux	Gerlens CELESTIN 02 54 61 61 45		
N° 665	Adapter son système de culture pour optimiser ses coûts de production Analyser ses coûts de production en grandes cultures et identifer l'impact des pratiques piliers de l'agriculture de conservation des sols (ACS) sur le fonctionnement du sol et la conduite des cultures pour mettre en place un système de culture plus efficient.	2 j	Date à définir au 1er trimestre 2024 à Ecueillé	Eloïce MOISSET 02 54 61 61 45 Groupes porteurs : CETA d'Ecueillé et GVA de Châtillon		
N° 597	Raisonner sa stratégie de fertilisation Revoir les fondamentaux sur la gestion de la fertilisation et choisir les produits adaptés selon les objectifs définis pour la conduite de son système d'exploitation.	2j	Date à définir entre janvier et février 2024 à Châteauroux	Jean-Pierre NICOLET 02 54 61 61 45 Groupe porteur : G2A		
N° 653	Améliorer sa pulvérisation pour optimiser les phytosanitaires Savoir réaliser une application phytosanitaire dans des conditions optimales pour réduire les doses de produits phytosanitaires.	1j	07/12/2023 à Châteauroux	Gerlens CELESTIN 02 54 61 61 45		
* Module	* Module à distance avant, pendant ou en fin de formation. Voir le programme detaillé sur notre site Internet.					

^{*} Module à distance avant, pendant ou en fin de formation. Voir le programme detaillé sur notre site Interne



ÉLEVAGE



Laura **BARBONNAIS**



Laura BENOIST



Michel LHERITIER



Brenda OVIEDO



Florence **PIEDHAULT**



Jean-Baptiste QUILLET



Louis THOMAS



Claude VINCENT



Marjorie BORDET -GDMA36



Emilie CAILLAUD GDMA36

^{*} Module à distance avant, pendant ou en fin de formation. Voir le programme detaillé sur notre site Internet.

	Intitulé et objectifs	Durée	Date et lieu	Responsable de stage et groupe porteur		Intitulé et objectifs	Durée	Date et lieu	Responsable de stage et groupe porteur
N° 664	Dressage et utilisation du chien de troupeau Connaître le comportement de son chien et maîtriser les ordres de base pour conduire le troupeau.	4j	22/02, 21/03, 18/04 et 12/09/2024 à Châteauroux et sur site d'exploitation	Michel LHERITIER 02 54 61 61 78	N° 647 648	Gérer la sélection en élevage grâce à la génomique Sécuriser le choix de reproducteurs mâles et femelles, et valoriser les résultats d'analyses pour améliorer les performances du troupeau.	1j	Charolais: 06/02/2024 Limousin: Date en février 2024 Lieux à définir en fonction des inscrits	Claude VINCENT 02 54 61 61 54
FMD remation Mate N° 628	JA : Conduire et gérer mon atelier bovins viande Maîtriser les bases techniques sur la conduite du pâturage, la gestion de l'alimentation et du parasitisme pour optimiser ses charges opérationnelles.	3j + 2h*	13/02, puis à définir 1 jour en avril et 1 jour en novembre à Jeu-les-Bois	Laura BARBONNAIS 02 54 61 61 54	N° 633	TH1: Se perfectionner à l'éthologie appliquée en élevage bovins Développer sa pratique d'observation du troupeau pour maintenir une relation positive au quotidien avec un enrichissement du milieu pour le bienêtre animal et le travail en sécurité pour l'éleveur.	1j	29/09/2023 à Châteauroux et sur site d'exploitation	Marjorie BORDET 02 54 08 13 80 Groupe porteur : GDMA 36
N° 644 645	Positionner mes résultats technico- économiques en bovins viande Analyser ses résultats téchniques et économiques. Connaître les atouts et contraintes de son système.	1j	644 : 22/02/2024 645 : 07/03/2024 dans le secteur Le Blanc/ Argenton	Jean-Bapstiste QUILLET 02 54 61 61 54 Groupe porteur: GDA Le Blanc Brenne	N° 683	Valoriser les fourrages pour mon troupeau bovins viande Valoriser les ressources alimentaires disponibles sur l'exploitation pour les rations des bovins viande.	1j	25/01/2024 dans le secteur de la Brenne ou du Boischaut- Sud en fonction des inscrits	Jean-Baptiste QUILLET 02 54 61 61 54
FMD Formation Mute N° 627 643	Bovins viande : approche technico- économique et zoom sur la fertilisation À partir des résultats technico-économiques, détecter les points de vigilance et les marges de progrès.	2j + 2h*	627 : 16/01 et 01/02/2024 à La Châtre 643 : 12/12/2023 et 16/01/2024 à Ecueuillé	Laura BARBONNAIS Claude VINCENT 02 54 61 61 54 Groupes porteurs: CODAR Boischaut-Sud Intergroupe Boischaut-Nord	N° 634	TH3: Éleveur infirmier de mes bovins Adopter une démarche méthodique et systématique d'observation et d'intervention sur ses animaux. Raisonner les traitements et mieux utiliser les médicaments.	1j	Date et lieu à définir en janvier 2024 fonction des inscrits	Marjorie BORDET 02 54 08 13 80 Groupe porteur : GDMA 36
N° 651	Coûts de production en bovins lait et efficacité du troupeau : quels leviers actionner ? Valoriser ses coûts de production et identifier les marges de progrès de son atelier lait. Déterminer les animaux les plus performants du troupeau grâce à EFFICOW.	1j	12/03/2024 à Écueillé	Laura BENOIST 02 54 61 61 54 Groupe porteur: Groupe contrôle laitier Boischaut- Nord	N° 667	TH3 : Éleveur infirmier de mes caprins Raisonner les traitements et mieux utiliser les médicaments.	2j	Date et lieu à définir en janvier 2024 fonction des inscrits	Florence PIEDHAULT 02 54 61 61 54
N° 652	Appréhender le carbone sur mon exploitation en élevage Comprendre le fonctionnement du bilan carbone et savoir identifier les leviers de stockage et de réduction d'émission de carbone.	1j	25/01/2024 à Châteauroux	Laura BENOIST 02 54 61 61 54	N° 668	Élevage de chevrettes : les bonnes pratiques Enrichir ses connaissances pour améliorer le renouvellement de son troupeau.	1 ,5j	13/02, 22/02 et 27/02/2024 après-midi - lieu à définir en fonction des inscrits	Brenda OVIEDO 02 54 61 61 54
FMD remation Mixts N° 720 * Module	Agir face aux changements climatiques Comprendre les enjeux et les effets du changement climatique pour identifier les leviers d'actions applicables sur son exploitation. à distance avant, pendant ou en fin de formation. Voir le p	1j + 7h*	Dates et lieu à définir	Christophe BEAUJOUAN 02 54 55 74 74	N° 666	Manipuler ses chèvres en douceur sans trauma pour l'animal et l'éleveur Acquérir les gestes et postures pour manipuler en toute sécurité, pour l'éleveur et l'animal, lors des différentes interventions sur le troupeau.	1j	Date et lieu à définir en janvier 2024 en fonction des inscrits	Florenced PIEDHAULT 02 54 61 61 54

f Module à distance avant, pendant ou en fin de formation. Voir le programme detaillé sur notre site Internet.

Mettre en place et tenir à jour le plan de biosécurité dans son élevage de volailles et assurer la mise en œuvre de bonnes pratiques d'hygiène.

TH1: Référent bien-être animal en élevage de volailles

Connaître la réglementation relative à la protection des animaux. Être capable d'appréhender les problèmes de bien-être et d'apporter des mesures correctives.

Date à définir en début d'année 2024 à Châteauroux

à Châteauroux

Emilie CAILLAUD 02 54 08 13 80

Groupe porteur:

GDMA 36

Groupe porteur: GDMA 36



Vos interlocuteurs







Gerlens CELESTIN

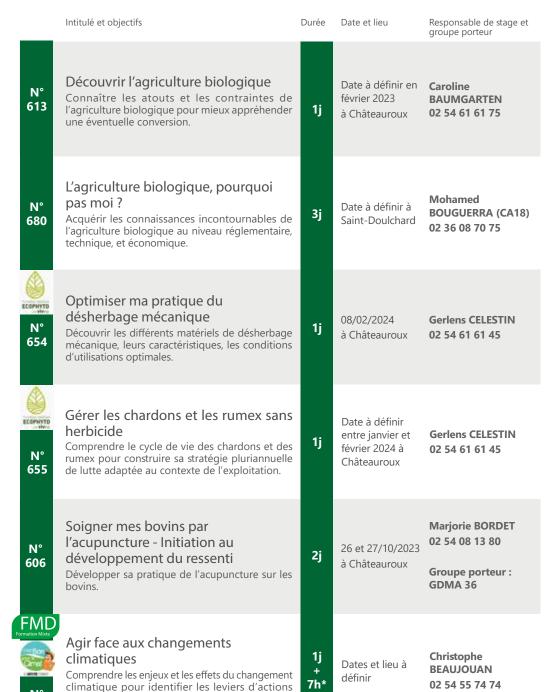


Marjorie BORDET -GDMA36

605

N°

607









BAUMGARTEN



Sandra BECCAVIN



GDMA36





applicables sur son exploitation.

720

^{*} Module à distance avant, pendant ou en fin de formation. Voir le programme detaillé sur notre site Internet.

	Intitulé et objectifs	Durée	Date et lieu	Responsable de stage et groupe porteur		Intitulé et objectifs	Durée	Date et lieu	Responsable de stage et groupe porteur
N° 649	Bien commercialiser en circuits courts Acquérir les compétences en matière de réglementation sanitaire, de signalétique, de vente. Connaître les outils pour mener à bien son étude de marché.	2 j	Date et lieu à définir au 1er trimestre 2024	Joana AUGROS 02 54 61 61 88	N° 673	Maîtriser l'affinage des fromages Approfondir les techniques d'affinage et maîtriser les différentes étapes de la fabrication.	1j	Date à définir en janvier 2024 à Le Blanc	Jean-Luc ROY 02 54 61 61 88
FMD Formation Muse N° 609	À quels prix vendre mes produits fermiers ? Acquérir une méthode pour calculer le prix de revient d'un produit. Fixer ses prix de vente en fonction des critères techniques, économiques et commerciaux.	2j + 1h*	09/01 et 16/01/2024 à Châteauroux	Caroline BAUGMARTEN 02 54 61 61 41	N° 601	Construire le plan d'autocontrôle de son atelier de transformation Choisir et comprendre les analyses de mes produits fermiers et des surfaces de mon atelier de transformation, de manière efficace, économe et sécurisé.	1j	31/01/2024 à Châteauroux	Sandra BECCAVIN 02 54 61 61 88
N° 604	Bien étiqueter mes produits fermiers Connaître les informations réglementaires obligatoires à faire figurer sur ses emballages et étiquettes, pour bien les concevoir.	1j	30/10/2023 à Châteauroux	Sandra BECCAVIN 02 54 61 61 88	N° 685	Formation spécifique en hygiène alimentaire adaptée à l'activité des établissements de restauration commerciale Appliquer la réglementation sanitaire afin de comprendre les dangers microbiologiques qui peuvent se présenter en restauration.	2j	29/01 et 05/02/2024 à Châteauroux	Sandra BECCAVIN 02 54 61 61 88
N° 611	Créer mon hébergement à la ferme Concevoir son projet d'aménagement d'hébergement touristique.	2 j	28/11 et 05/12/2023 à Châteauroux	Sandra BECCAVIN 02 54 61 61 88	N° 603	Concevoir un atelier de découpe et transformation à la ferme Évaluer les coûts pour chiffrer l'investissement et s'approprier les règles pour concevoir, selon les process et les volumes le plan d'aménagement intérieur d'un atelier de transformation des denrées animales.	2j	06 et 07/02/2024 à Châteauroux	Emilie CAILLAUD 02 54 08 13 80 Groupe porteur : GDMA 36
N° 684	Développer son activité d'accueil à la ferme : fermes pédagogiques et/ou de découverte Mettre en place de nouvelles animations sur sa ferme et diversifier son public cible.	1j	07/11/2023 à Châteauroux	Sandra BECCAVIN 02 54 61 61 88	N° 602	Appliquer les règles d'hygiène dans mon atelier de découpe et de transformation à la ferme Repérer et évaluer les risques de contamination microbiologique et élaborer son plan de maîtrise sanitaire.	2j	02/10 et 03/10/2023 à Châteauroux	Emilie CAILLAUD 02 54 08 13 80 Groupe porteur : GDMA 36
N° 610	Concevoir ses outils pour une communication efficace Capter, fidéliser et renouveler sa clientèle avec une stratégie commerciale aboutie.	1j	13/02/2024 à Châteauroux	Sandra BECCAVIN 02 54 61 61 88	N° 608 689	Maîtriser mes coûts énergétiques Optimiser la facture énergétique de mon exploitation agricole.	1j	608 : 13/11/2023 689 : 14/11/2023 à Châteauroux	Sandra BECCAVIN 02 54 61 61 88
* Module	à distance avant, pendant ou en fin de formation. Voir le p	rogramn	l ne detaillé sur notre si	te Internet.					









Claire PERROT

	Intitulé et objectifs	Durée	Date et lieu	Responsable de stage et groupe porteur
N° 677	Méthanisation - CIVEs* Digestat : Quels changements pour mon exploitation ? Identifier les impacts technico-économiques et agro-environnementaux de l'implantation de CIVEs et de l'intégration du digestat dans son système d'exploitation.	2j	Dates et lieu à définir en fonction des inscrits	Claire PERROT 02 54 61 61 88
N° 678	Méthanisation : suivi biologique d'une unité - Initiation Maîtriser les différents leviers permettant la bonne conduite d'une unité de méthanisation, identifier et gérer les risques.	2j	Dates et lieu à définir en fonction des inscrits	Claire PERROT 02 54 61 61 88
N° 679	Méthanisation : suivi biologique d'une unité - Perfectionnement Etre expert dans la conduite de la méthanisation et maîtriser les prélèvements et méthodes d'analyse.	1j	Dates et lieu à définir en fonction des inscrits	Claire PERROT 02 54 61 61 88
N° 608 689	Maîtriser mes coûts énergétiques Optimiser la facture énergétique de mon exploitation agricole.	1j	608 : 13/11/2023 689 : 14/11/2023 à Châteauroux	Sandra RECCAVIN

^{*}Culture Intermédiaire à Vocation Énergétique



Votre interlocuteur



Michel LHERITIER

	Intitulé et objectifs	Durée	Date et lieu	Responsable de stage et groupe porteur
N° 674	Maîtriser les techniques de soudage - Initiation Connaître les différentes techniques de soudage en respectant les règles de sécurité et savoir utiliser la technique la plus adaptée.	3j	01, 08 et 15/12/2023 à Châteauroux	Michel LHERITIER 02 54 61 61 78
N° 681	Techniques de soudage - Perfectionnement Revoir les procédés de soudage et maîtriser la pratique d'assemblage de pièces métalliques.	2 j	11 et 18/01/2024 à Châteauroux	Michel LHERITIER 02 54 61 61 78

FINANCER SA FORMATION



- Vous êtes chef d'entreprise agricole non salarié, aide familiale, conjoint collaborateur ou cotisant solidaire qui relève du régime agricole dans un des secteurs suivants :
 - Exploitations et entreprises agricoles
 - Entreprises de travaux forestiers (sauf exploitants forestiers négociant en bois);
 - Entreprises de travaux agricoles (y compris les entreprises du paysage);
 - Entreprises du secteur équin (sauf ceux du spectacle et les loueurs d'équidés sans entretien ni préparation) :

Vous êtes contributeur au fond d'assurance formation VIVEA*.

Nos actions de formation sont susceptibles d'être agréées et financées par le VIVEA (voir les dispositions financières dans nos conditions générales en page N° 32). Chaque contributeur dispose au maximum de 3000 € de prise en charge par an pour se former.

Pour toute demande de financement pour un projet de formation hors de notre offre Chambre d'agriculture et notamment pour une demande de prise de charge individuelle (permis, bilan de compétences...), contactez la Délégation VIVEA OUEST:

9 rue André Brouard 49100 ANGERS contactouest@vivea.fr 02 41 21 11 34 www.vivea.fr



- * Le VIVEA finance une partie ou la totalité de vos coûts de formation sous réserve des priorités et des conditions de prise en charge.
- * OCAPIAT est l'opérateur de Compétences (OPCO)

■ Vous êtes salarié d'exploitation ou d'entreprise agricole :

Vous pouvez bénéficier d'un financement formation OCAPIAT*.

Nos offres de formation peuvent être agréées et financées dans le cadre des offres régionales catalogue OCAPIAT (ex : Certiphyto). Les coûts pédagogiques de ces formations sont financés à 100 % pour les entreprises de moins de 50 salariés.

Les formations hors catalogue régional OCAPIAT peuvent être prises en charge avec le dispositif OCAPIAT « BOOST' Compétences ». Ce dispositif prend en charge 45 % des coûts pédagogiques avec une prise en charge des salaires pour les entreprises de moins de 50 salariés sur la base du SMIC horaire chargé.

Pour bénéficier de ce dispositif l'employeur doit faire la demande auprès d'OCAPIAT

Délégation Régionale Centre-Val de Loire 11 rue Louis Joseph Philippe Maison de l'Agriculture

41000 BLOIS - cvdl@ocapiat.fr - 02 54 20 17 21

www.ocapiat.fr



■ Vous êtes demandeur d'emploi :

Votre formation peut être prise en charge par Pôle emploi avec le dispositif « AIF » - Aide Individuelle à la Formation.

Pour tout projet de formation, contactez votre conseiller Pôle emploi.

www.pole-emploi.fr/accueil

■ Vous disposez d'un Compte Personnel Formation (CPF) :

Vous pouvez mobiliser les fonds disponibles pour les formations éligibles au financement CPF :

- CERTIPHYTO Primo Certificat:
- Certification professionnelle « Création ou Reprise d'une Entreprise Agricole. »

www.moncompteformation.gouv.fr/espace-prive

Tarifs : voir conditions générales page 32



■ Public et prérequis

Les formations s'adressent en priorité aux exploitant(e)s agricoles, conjoints collaborateurs, aides familiaux, cotisants solidaire, personnes engagées dans une démarche d'installation (PPP) et salariés agricoles. Lorsque la formation s'adresse à un public spécifique ou que des prérequis sont nécessaires, le descriptif le précise.

■ Organisation des formations

Les formations démarrent en général entre 9h00 et 9h30 et se terminent entre 17h et 17h30. Des modifications sont possibles concernant le nom des intervenants, des formateurs, les dates et les lieux. Toutes les informations nécessaires sont précisées dans le programme envoyé avec la convocation avant l'entrée en formation.

Nous nous réservons la possibilité d'annuler ou de reporter à une date ultérieure toute formation, notamment en cas d'un nombre insuffisant de participants. Les stagiaires pré-inscrits sont informés dans les plus brefs délais.

■ Dispositions financières

Les tarifs des formations sont définis au cours de la campagne, une fois connues les décisions¹ du VIVEA (fonds d'assurance formation des actifs non-salariés agricoles) et d'OCAPIAT (OPCO – Opérateur de Compétences pour les salariés de la Coopération agricole, l'Agriculture, la Pêche, l'Industrie Agroalimentaire et les Territoires) selon les règles suivantes :

> Ayant-droit VIVEA²:

> 0 à 105 €/jour pour les formations en présentiel et/ou en distanciel

> 25 €/heure pour les accompagnements individuels

selon la décision des sessions d'instruction mensuelles du VIVEA.

> Salariés agricoles relevant d'OCAPIAT : selon les conditions de prise en charge définies par OCAPIAT. > Autres publics : tarif selon devis.

Le montant des formations est hors champ TVA.

Les frais de déplacement et de repas sont à la charge des participants.

¹ En cas de refus de financement d'une formation par les financeurs (VIVEA et OCAPIAT), la Chambre d'agriculture de l'Indre étudiera les modalités d'organisation et de financement de la formation.

² Le tarif « ayant-droit VIVEA » s'applique aux : exploitant agricole, conjoint participant aux travaux, conjoint collaborateur, associé d'exploitation, aide familial ou cotisant solidaire à jour de leurs contributions formations VIVEA collectées par la MSA et aux personnes en phase d'installation sur les stages agréés dans le PPP.

Après instruction des dossiers de formation, un stagiaire peut ne pas apparaître finançable par le VIVEA. Dans ce cas, il est demandé à la personne concernée de fournir une attestation MSA de régularité au regard du fonds d'assurance formation qui précise qu'elle est bien à jour de ses cotisations VIVEA. En cas de non délivrance d'attestation MSA et/ou de non éligibilité VIVEA, la Chambre d'agriculture facturera le stagiaire selon les dispositions financières applicables au public non éligible, dit « Autres publics ».

■ Modalités d'inscription

Toute pré-inscription à un stage doit se faire dès que possible, et de préférence plus de trois semaines avant la formation afin que nous puissions confirmer l'engagement de la formation et de l'intervenant prévu.

L'inscription est enregistrée à la signature du Contrat ou Convention de Formation Professionnelle remis avec le programme du stage.

■ Modalités de paiement

Après le délai de rétractation prévu au contrat ou convention de Formation Professionnelle, tout stage est dû dans son intégralité. En cas d'absence due à un cas de force majeure, le participant réglera sa participation au prorata du temps de présence.

En cas d'absence du stagiaire à l'intégralité de la formation alors que le contrat ou la convention de Formation Professionnelle est signé et que le stagiaire n'a pas informé le Centre de Formation, le présent contrat ou convention est résilié et l'intégralité de la participation financière sera facturée.

■ Reconnaissance de la formation

Les formations sont validées par une attestation de formation qui sont envoyés à l'issue du stage.

Partenaires financiers

Les actions de formation peuvent être financées par :

- Le VIVEA (Fonds pour la Formation des Entrepreneurs du Vivant).
- La Chambre d'agriculture de l'Indre.
- Le Conseil régional Centre-Val de Loire.
- L'Union Européenne (FEADER FSE).
- OCAPIAT (Opérateur de Compétences pour la coopération agricole, l'Agriculture, la Pêche, l'Industrie Agroalimentaire et les Territoires).
- ĽÉtat.

Pour vous inscrire

Un programme détaillé est envoyé à chaque participant avant son entrée en formation.

Pour vous inscrire, plusieurs solutions vous sont offertes:

- $> Envoyer\,un\,mail: formation@indre.chambagri.fr\\$
- > Téléphoner au Centre de Formation au

02 54 61 61 78

> Renvoyer le bulletin ci-dessous à l'adresse suivante :

Centre de Formation de la Chambre d'agriculture

Maison de l'Agriculture - 24 rue des Ingrains - 36022 CHATEAUROUX Cédex

> Inscriptions en ligne sur le site de la Chambre d'agriculture de l'Indre

www.indre.chambagri.fr, rubrique Formation, Inscrivez-vous en ligne

Traitements des données personnelles des contractants :

Dans le cadre de la loi informatique et libertés et du règlement général sur la protection des données personnelles, et dans le cadre de votre inscription en formation, les information recueillies feront l'objet de traitements informatiques destinés à instruire votre contrat de prestation, votre demande de financement et à la réalisation de statistiques anonymes. Ces traitements ont pour base juricique le présent contrat. Les destinataires des données sont la Chambre d'agriculture de l'Indre et vos fonds de formation. Les informations recueillies seront conservées pendant 10 ans.

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée et au Règlement Général sur la Protection des Données personnelles, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, d'opposition pour des motifs légitimes, de limitation des traitements et de portabilité des informations vous concernant que vous pouvez exercer par courrier en vous adressant au délégué à la protection des données à la Chambre d'agriculture : protection-donnees@ indre.chambagri.fr

Vous êtes informé de votre droit d'introduire toute réclamation auprès de la Commission Nationale de L'informatique et des Libertés (3 Place de Fontenoy – TSA 80715 – 75334 PARIS Cedex 07).

BULLETIN DE PRE-INSCRIPTION

lom de l'entreprise (GAEC, EARL) :
9° SIRET :
IOM Prénom du participant :
ate et lieu de naissance :
dresse postale :
ode postal : Commune :
él : Portable :
1ail :
tatut au sein de l'exploitation :
☐ Exploitant ou Associé exploitant ☐ Conjoint(e) collaborateur(trice) ☐ Cotisant(e) solidaire
☐ Aide familial ☐ Salarié(e) d'exploitation ☐ Autres : préciser
omaines de production :
☐ Grandes cultures ☐ Bovins lait ☐ Bovins viande ☐ Caprins ☐ Ovins
] Porcins □ Equins □ Volailles □ Forêt
lombre de salariés employés :
nnée d'installation :
e pré-inscrit au stage n°Intitulé
e pré-inscrit au stage n°Intitulé
Pate Signature

32

Les chiffres clés* de l'activité formation 2022

PROAGR



95

stages de formation réalisés



901

stagiaires formés

14 stages Certiphyto dont :

> Certiphyto DENSA : Décideur en exploitation non soumise à agrément

- 5 sessions Certiphyto exploitant primo certificat
- 9 sessions Certiphyto exploitants renouvellement

100%

des stagiaires⁽¹⁾ valident la certification de suivi de la formation en vue de l'obtention du Certiphyto auprès de la DRAAF à l'issue de la formation dans un délai de 6 mois maximum

CERTI-CRÉA(2) 2022

3 sessions soit 15

L3 stages

- Module 1 Moi, demain chef d'entreprise = 3 stages
- Module 2 Entreprendre en agriculture = 6 stages
- Module 3 S'associer, les bases d'une bonne relation = 3 stages
- Module 4 Bien commercialiser en circuits courts =
- 1 stages

72,2%

des stagiaires ont validé la certification



96,11%

des stagiaires attribuent une note égale ou supérieure à 7 à la question «De manière générale, êtes-vous satisfait de la formation que vous venez de suivre ?»

99,4% des stagiaires⁽³⁾ considèrent que la formation a répondu à leurs attentes

99,9% des stagiaires⁽³⁾ jugent la qualité des interventions comme bonne ou excellente

99,4% des stagiaires⁽³⁾ utiliseront ce qu'ils ont vu au cours du stage sur leur exploitation

99,6% des stagiaires⁽³⁾ estiment que l'organisation des stages leur a convenu

Chambre d'agriculture de l'Indre

24 rue des Ingrains 36022 CHATEAUROUX 02 54 61 61 78 formation@indre.chambagri.fr (1) stagiaires ayant suivi l'intégralité des formations Certiphyto

(1) sagaines ayans sum misegiane ces toimatoins Eetippin (2) La Certification Professionnelle CERTI CREA « Création ou reprise d'une entreprise agricole » est une formation certifiante créée par les Chambres d'Agriculture de France et reconnue au Répertoire Spécifique (RS), permettant l'accès au CPF et éligible à divers financements (sous conditions).

(3) Pourcentage des stagiaires attribuant une note égale ou supérieure à 7

Secretaria de autorio inserio de apriços este fuercemos por apriços este fuercemos por april de april

DES PRESTATIONS
CERTIFIÉES POUR
LA RÉUSSITE DE VOS
PROJETS
CONSEIL
FORMATION

* Si vous souhaitez connaître l'indicateur relatif à la nature de la formation qui vous intéresse, n'hésitez pas à nous contacter.



Engagements de service



Nous contribuons à la vitalité de l'agriculture et des territoires de demain.



Nous développons avec vous des solutions innovantes au regard des enieux du monde agricole et de vos besoins.



Nos équipes pluridisciplinaires expertes s'engagent à vous accompagner de façon personnalisée.



Nos services sont créateurs de valeurs.



Nous construisons avec vous une relation durable et de confiance.

La Chambre d'agriculture de l'Indre détient la certification Qualiopi ainsi que la certification Services aux Agriculteurs et Acteurs des Territoires REF221 délivrée par l'Afnor pour son activité de formation.



La certification qualité a été délivrée au

titre de la catégorie d'action suivante : ACTIONS DE FORMATION







Les de nos **FORMATIONS**

- Une diversité des thèmes en adéquation avec les réalités de vos exploitations
- Des réponses concrètes à vos attentes
- Un réseau de formateurs compétents et reconnus
- Des sessions de courtes durées, adaptées à votre rythme

Vos interlocuteurs

Christophe PERIGORD, chef de service Entreprises Michel LHERITIER, responsable d'équipe formation Carole GARGUILO, assistante formation Isabelle CHAMBRIER, secrétaire formation formation@indre.chambagri.fr - 02 54 61 61 78

Chambre d'agriculture de l'Indre

24 rue des Ingrains - 36022 CHATEAUROUX Cedex

www.centre-valdeloire.chambres-agriculture.fr

















